



Vincent Locas, avocat

Conseiller juridique senior

Affaires règlementaires et réclamations

Ligne directe : (514) 598-3324

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : vincent.locas@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE

Le 14 juin 2021

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

Objet : 6^e demande réamendée relative au dossier générique portant sur l'allocation des coûts et la structure tarifaire d'Énergir – Phase 2B

Notre dossier : 312-00669

Dossier Régie : R-3867-2013

Chère consœur,

Conformément au *Guide des participants externes à une audience par visioconférence devant la Régie de l'énergie (Microsoft Teams)*, Énergir vous transmet, dans ses versions française et anglaise, une copie de la présentation qui sera utilisée par les témoins de son panel lors de l'audience du 15 juin 2021 dans le dossier mentionné en objet, soit la pièce Gaz Métro-5, Document 19.

Énergir dépose également comme pièce Gaz Métro-5, Document 18, le *curriculum vitae* de l'ensemble des témoins qu'elle compte faire entendre lors de l'audience ainsi qu'une liste révisée de pièces.

Par ailleurs, conformément à l'article 29 du *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie*, Énergir dépose l'affidavit de Madame Caroline Dallaire attestant de la véracité des faits allégués à la preuve écrite déposée au dossier.

Enfin, Énergir dépose la demande mentionnée en objet ainsi qu'un nouvel affidavit signé par Monsieur Jean-Sébastien Huet au soutien de la demande d'ordonnance de confidentialité.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) *Vincent Locas*

Vincent Locas

VL/mb

p. j.